Informations de base

1998/0047(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1998/1999: viande bovine, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 805/68/CEE) **Subject** 3.10.05.01 Viande	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	DES PLACES Edouard C.M. P. (I-EDN)	22/01/1998

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	GIANSILY Jean-Antoine (UPE)	17/03/1998
RELA Relations économiques extérieures	SONNEVELD Jan (PPE)	23/04/1998
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		
DEVE Développement et coopération		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2110	1998-06-22
Agriculture et pêche	2115	1998-07-20

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
09/02/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0051	Résumé

09/03/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/06/1998	Vote en commission		
02/06/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0216/1998	
16/06/1998	Débat en plénière		
20/07/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
20/07/1998	Fin de la procédure au Parlement		
28/07/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/0047(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0216/1998 JO C 210 06.07.1998, p. 0007	02/06/1998	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0349/1998 JO C 210 06.07.1998, p. 0021-0070	16/06/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1998)0051	09/02/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0636/1998 JO C 214 10.07.1998, p. 0067	29/04/1998	

Informations complémentaires

Source	Document	Date

Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Règlement 1998/1633 JO L 210 28.07.1998, p. 0017 Résumé

Prix agricoles 1998/1999: viande bovine, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 805/68/CEE)

1998/0047(CNS) - 16/06/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Edouard des PLACES (I-EDN, F), le Parlement européen n'a apporté que quelques aménagements aux propositions de prix agricoles 1998-1999 présentés par la Commission européenne. Le Parlement européen demande la création d'un coefficient d'ajustement pour toutes les OCM afin de pallier à l'éventuelle disparition de l'écu-vert au 1er janvier 1999 pour les pays de la zone euro. Pour la viande bovine, il demande le maintien en Espagne et au Portugal, du nombre d'animaux pouvant bénéficier de la prime spéciale aux bovins mâles alors que la Commission proposait d'augmenter ce plafond. Il demande également le maintien de la dérogation pour les nouveaux Länder en ce qui concerne la prime spéciale aux bovins mâles.

Prix agricoles 1998/1999: viande bovine, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 805/68/CEE)

1998/0047(CNS) - 09/02/1998 - Document de base législatif

Prix agricoles 1998/99 - Viande bovine (plafonds de primes). L'examen, par Etat membre, du nombre de demandes de prime spéciale, du plafond régional ainsi que du nombre d'animaux abattus, a montré que le nombre de demandes de prime en Espagne et au Portugal est significativement supérieur aux plafonds régionaux de ces pays et que le rapport entre le plafond régional et le nombre d'animaux abattus est inférieur à la moyenne de la Communauté. En vue de rapprocher les plafonds régionaux du niveau réel de la production, la Commission propose d'augmenter les plafonds régionaux pour ces deux Etats membres à partir du 01/01/1997. Dans le paquet de novembre 1996, le plafond pour les animaux mâles éligible pour la prime spéciale a été réduit de 20% (en moyenne) pour les années 1997 et 1998, ce qui signifie qu'en 1999, l'ancien plafond supérieur entrera à nouveau en vigueur. Il a également été décidé d'autoriser la Commission à prendre les mesures nécessaires concernant les droits non utilisés pour les vaches allaitantes qui retournent à la réserve nationale durant les mêmes années 1997 et 1998. La Commission a décidé de geler ces droits non utilisés. Afin de maintenir l'équilibre du marché jusqu'à l'adoption de la réforme à long terme dans le cadre de l'Agenda 2000, il est proposé de prolonger ces deux mesures d'une année jusqu'à la fin de 1999.

Prix agricoles 1998/1999: viande bovine, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 805/68/CEE)

1998/0047(CNS) - 20/07/1998 - Acte final

Prix agricoles 1998/99 - Viande bovine (plafonds de primes). MESURE DE LA COMMUNAUTE: règlement 1633/98/CE du Conseil modifiant le règlement 805/68/CEE. CONTENU: les principaux éléments du règlement adopté sont les suivants: - maintien jusqu'à la fin de 1999 des plafonds régionaux ajustés; - prolongement jusqu'à la fin de 1999 de l'autorisation accordée à la Commission de prendre les mesures nécessaires en ce qui concerne les droits à la prime à la vache allaitante non utilisés en 1997 et 1998; - dérogation accordée en faveur des nouveaux Länder allemands pour l'année 1999.